

TUBINOX

CHEMINÉE PRÉFABRIQUÉE CONDUIT DE TUBAGE

DIRECTIVES D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

5", 6", 7" & 8" dia.

POUR UTILISATION
DANS CHEMINÉES
EXISTANTES ET
NOUVELLES CHEMINÉES
DE MAÇONNERIE

POUR UTILISATION AVEC
DES APPAREILS À
COMBUSTIBLE SOLIDE,
LIQUIDE OU GAZEUX
PRODUISANT DES GAZ
DE COMBUSTION
DE 650°C ET MOINS

TESTÉ À:

1150° C

2100° F

NORMES:

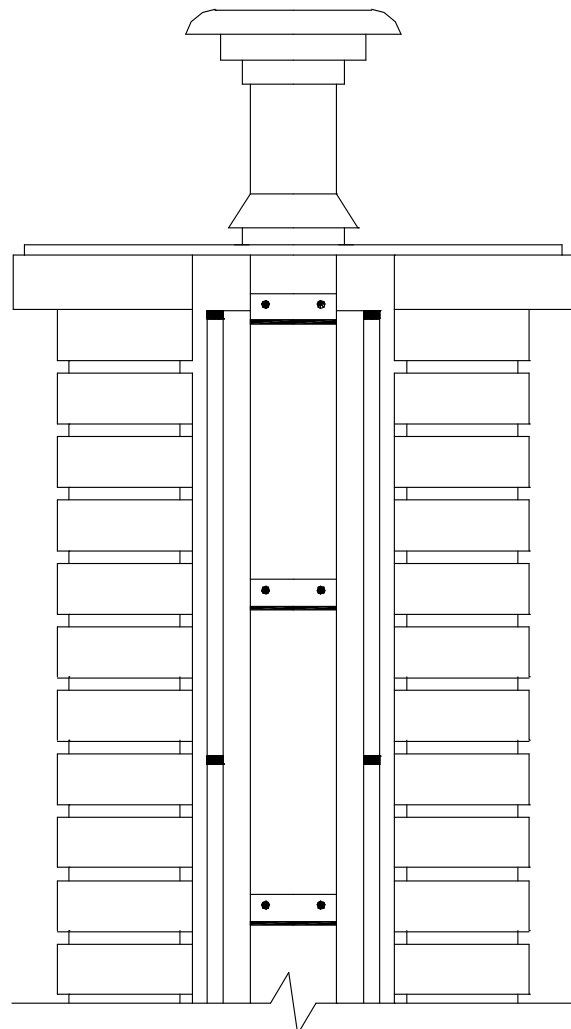
ULC-S635M

ULC-S640M

UL-1777



**CHEMINÉES
SÉCURITÉ**



CHEMINÉES SÉCURITÉ INTERNATIONAL LTÉE
2125 rue Monterey,
Laval, Québec, Canada
H7L 3T6
Tél.: (450) 973-9999

Directives d'installation et d'utilisation

Veillez lire ces instructions et les conserver pour consultation future.

Avant d'installer le conduit de tubage, consultez les autorités de votre localité pour obtenir un permis de construction.

Installez la cheminée tel que décrit dans ce manuel. N'utilisez que des pièces fournies par Cheminées Sécurité International. Une installation non-conforme peut amener l'annulation de la certification ainsi que la garantie de la cheminée.

REMARQUES GÉNÉRALES

1. Le conduit de tubage TUBINOX est maintenant homologué comme substitut à la terre cuite pour les conduits de fumée dans la construction de nouvelles cheminées de maçonnerie.
2. Le conduit de tubage est conçu pour fonctionner avec des appareils à combustible solide, liquide ou gazeux. Les températures des gaz de combustion à respecter sont les suivantes :

	E.U.	CANADA
<i>Maximum continue</i>	540°C 1000°F	650°C 1200°F
<i>Brève</i>	760°C 1400°F	925°C 1700°F
<i>Testé à</i>	1150°C 2100°F (10 min.)	1150°C 2100°F (30 min.)

TABLEAU 1

3. Le diamètre du conduit de tubage doit être déterminé en fonction des recommandations du fabricant de l'appareil raccordé. Il ne doit jamais être plus petit que celui de la sortie de l'appareil.
4. Le chapeau d'évacuation du conduit de tubage doit dépasser d'au moins 915 mm (3 pi.) le point de contact entre la cheminée et le toit. Il doit surplomber d'au moins 610 mm (2 pi.) tout mur, toit ou édifice adjacent dans un rayon de 3 m (10 pi.) (fig.1).
5. Le dégagement au combustible de tout tuyau de raccordement simple paroi ne doit pas être inférieur à 457 mm (18") (voir le Code National du Bâtiment).

6. L'espace entre le conduit de tubage et la paroi interne de la cheminée ne doit jamais être rempli avec de l'isolant ou du ciment. Ces produits peuvent endommager le conduit de tubage.
7. Un chapeau pare-pluie doit impérativement être installé au sommet de la cheminée afin de prévenir l'entrée de débris, de pluie, d'oiseaux ou de petits animaux à l'intérieur du conduit de tubage.
8. Il faut rappeler aux propriétaires qu'ils doivent s'assurer lorsque la température ambiante est basse, que le chapeau ne soit pas bloqué par la glace, dû à l'humidité et au gel. Les autorités locales ayant juridiction doivent être consultées si un chapeau doit être installé dans une région où la température ambiante est basse.
9. Construction de la cheminée :
 - La cheminée doit être construite conformément au code du bâtiment. Le diamètre intérieur doit permettre l'expansion du conduit de tubage.
10. La hauteur maximale de conduit de tubage pouvant être installée est de 18 mètres (60 pi.).
11. Une attention spéciale doit être prodiguée aux installations en région froide. Un faible tirage, de la condensation excessive et une accumulation de créosote peuvent se produire si le diamètre du conduit choisi est trop grand pour l'appareil.
12. Évitez de contourner des angles aigus qui pourraient écraser ou diminuer la surface intérieure du conduit de tubage.

CHEMINÉE DE MAÇONNERIE

Avant d'installer un conduit de tubage dans une cheminée de maçonnerie existante, s'assurer que celle-ci a été bien nettoyée et inspectée. Vérifier l'état de la brique et du mortier en portant attention aux fissures, briques détachées ou manquantes, traces d'humidité ou autres anomalies qui pourraient empêcher une installation sécuritaire.

	NFPA211	Code National Du Bâtiment
<i>Installation intérieure</i>	50 mm (2")	50 mm (2")
<i>Installation extérieure</i>	25 mm (1")	25 mm (1")

TABLEAU 2

Si l'installation consiste en une nouvelle cheminée de maçonnerie, s'assurer que les dégagements aux combustibles des parois de la cheminée respectent le code NFPA 211 (É.U.) ou le Code National du Bâtiment (Canada) (Voir tableau 2).

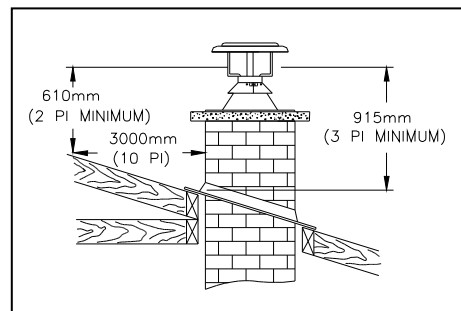


Figure 1

VOUS POUVEZ LE FAIRE ... ÉTAPE PAR ÉTAPE !

Félicitations! Votre choix du conduit de tubage TUBINOX, est très judicieux. Vous avez acquis un système de qualité qui a été bien étudié et mis au point, et dont la fabrication a été contrôlée par rapport à des normes de qualité précises.

Il est facile à installer vous pouvez le faire étape par étape. Chaque élément du conduit de tubage TUBINOX, est conçu pour qu'il s'ajuste parfaitement et facilement. Si vous êtes adroit et savez vous servir de quelques outils de base et que vous avez quelques connaissances générales de menuiserie, vous pouvez installer votre système TUBINOX au cours d'une fin de semaine, ou vous pouvez le faire installer par un professionnel en quelques heures.

Avant d'installer votre système TUBINOX, lisez attentivement ces instructions et observez-les à la lettre.

TUBINOX

CONDUIT DE TUBAGE RIGIDE D'ACIER INOXYDABLE

Liste des pièces disponibles :

CODE	DESCRIPTION	CODE	DESCRIPTION
LL6	Longueur 6"	LSB	Support intérieur
LL12	Longueur 12"	LAAM	Manchon tuyau flexible (mâle)
LL24	Longueur 24"	LAAF	Manchon tuyau flexible (femelle)
LL36	Longueur 36"	LLFLEX	Tuyau flex. acier inox. 5 pi. de long
LL48	Longueur 48"	LMA	Manchon à maçonnerie
L7A	Longueur ajustable (7" à 11")	LRSMI	Coupe-feu mural ajustable isolé
LT	Té de base disjoint	LLW6	Manchon d'agrandissement
TCS	Couvercle de té	LLW7	Manchon d'agrandissement
LTC	Couvercle de té à baïonnette	LLW8	Manchon d'agrandissement
LE30	Coude 30°	LLR5	Manchon de réduction
LE45	Coude 45°	LLR6	Manchon de réduction
LE90	Coude 90°	LLR7	Manchon de réduction
LST	Support supérieur	LCS	Capuchon de pluie régulier
LSA	Ensemble de support	LCC	Capuchon de pluie de luxe

CRÉOSOTE

La fumée d'un feu de bois contient des gaz non consommés et une buée de liquides non brûlés semblables à du goudron. Quand ces matières se condensent, elles forment un dépôt brun foncé ou noir appelé créosote.

La formation de créosote dans une cheminée ne peut être éliminée, mais elle peut être réduite, soit:

1. En gardant la température des gaz dans la cheminée au-dessus de 148° C (300°F).
2. En faisant des petites flambées ardentes, plutôt que des feux qui couvent en brûlant lentement.
3. En brûlant du bois sec.

CHEMINÉE – Utilisation et entretien

Gardez votre cheminée et votre conduit de tubage propres.

Ne permettez pas l'accumulation de plus de 3 mm (1/8") de créosote dans la cheminée. Certains poêles à bois produisent, en deux semaines, suffisamment de créosote pour donner naissance à un feu de cheminée.

Lorsque vous utilisez un poêle à bois, nous recommandons:

1. D'examiner la cheminée à toutes les semaines. De cette manière vous saurez quand il sera nécessaire de nettoyer votre cheminée.
2. D'inspecter votre conduit à tous les deux mois au moins, durant la saison de chauffage afin de déterminer s'il y a une accumulation de créosote ou de suie. Si vous notez une accumulation significative de créosote ou de suie ((3 mm (1/8") ou plus)), celle-ci devrait être enlevée afin de réduire les risques d'un feu de cheminée.
3. Faire nettoyer votre cheminée par un ramoneur qualifié. Si vous désirez le faire vous-même, alors nettoyez votre cheminée à l'aide d'une brosse en bois ou en plastique. N'utilisez pas de brosse métallique qui égratignerait la paroi intérieure du conduit de tubage.
4. L'utilisation de produits chimiques pour le nettoyage de cheminée n'enlève pas la nécessité d'examiner et de nettoyer celle-ci régulièrement.

CHARBON

Le charbon peut contenir une grande quantité de soufre (jusqu'à 7%). Quand le charbon est consommé, le soufre et la cendre se déposent dans le conduit de la cheminée. Ce dépôt, combiné à l'humidité, produit un acide extrêmement corrosif : l'acide sulfurique. Afin de protéger votre cheminée, nous vous suggérons de :

1. Ne brûler que du charbon pauvre en soufre (moins de 1%).
2. Faire nettoyer votre cheminée dans les 48 heures suivant la fin de la saison de chauffage. Assurez-vous que toute la suie a été enlevée. Nettoyer le conduit de la cheminée avec une forte solution de bicarbonate de soude et d'eau. Ceci peut être fait en enrollant un chiffon autour d'une brosse pour cheminée, que vous trempez dans la solution de bicarbonate de soude et d'eau et qu'ensuite vous passez dans la cheminée à trois ou quatre reprises.

FEU DE CHEMINÉE

Si un feu de cheminée se déclare, il est à conseiller de :

1. Fermer toutes les portes et les contrôles d'air de l'appareil de chauffage. Pour les foyers, fermer l'ouverture du foyer avec un matériel non-combustible (tel qu'une feuille d'amiante ou d'acier).
2. Avertir les membres de votre famille du danger possible.
3. Si vous avez besoin d'aide, appelez le service d'incendie.
4. Si possible, utilisez un extincteur à sec, du soda ou du sable pour contrôler les flammes. N'employez pas d'eau, l'eau peut causer une explosion de vapeur.
5. Assurez-vous qu'il n'y a pas de feu qui couve sous les matières combustibles voisines du poêle, du tuyau et de la cheminée.
6. N'utilisez pas votre poêle jusqu'à ce que la cheminée ait été examinée par un ramoneur qualifié ou par un inspecteur du service des incendies.

Le conduit de tubage TUBINOX a été conçu pour résister à l'intense chaleur d'un feu de cheminée. Néanmoins, les feux de cheminées sont dangereux et doivent être évités.

GUIDE D'INSTALLATION

DIRECTIVES D'INSTALLATION

- Le conduit de tubage peut être installé dans une cheminée de maçonnerie, de béton ou un conduit préfabriqué installé conformément au code du bâtiment.
- Au Canada, la construction d'une nouvelle cheminée en maçonnerie ou en béton, doit respecter le code CSA A405, "Construction et Développement de Cheminées et Foyers en Maçonnerie".

INSTALLATION

TUBAGE D'UNE NOUVELLE CHEMINÉE DE MAÇONNERIE (fig.4) :

- Pour la construction d'une nouvelle cheminée de maçonnerie, nous vous suggérons d'assembler le conduit de tubage en même temps que la cheminée de maçonnerie.
- Débuter la construction de la nouvelle cheminée de maçonnerie en vous assurant que les briques et le mortier sont conformes au Code National du Bâtiment.
- Pour débuter l'assemblage du conduit de tubage, fixer le té (LT) à la première longueur (LL). Pour ce faire, insérer le coupleur mâle de la longueur vers le bas dans le coupleur femelle du té. Bloquer par rotation d'un quart (1/4) de tour. (fig.2). Fixer le couvercle du té (TCS ou LTC) à la base du té (LT).

NOTE : Chaque joint exige 38 mm (1 1/2") d'emboîtement.

- Déposer le té (LT) et la longueur assemblée sur la plaque de soutien (LSB), puis ajouter des longueurs (LL) simultanément à l'érection des pans de briques jusqu'à dépasser la cheminée de maçonnerie de 254 mm (10") (fig.3).

ATTENTION : Ne jamais remplir l'espace libre entre le conduit de tubage et la paroi de la cheminée. Toujours prévoir l'expansion du conduit.

- Fixer la plaque support (LST) sur la partie supérieure de la cheminée à l'aide de vis à béton ou du ciment. (fig.5).
- Faire glisser le collet du support sur le conduit jusqu'à ce qu'il s'appuie sur la plaque de support supérieur (LST) et l'ajuster autour du conduit en resserrant le boulon. (fig. 5)

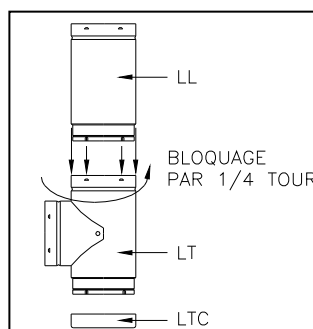


Fig. 2

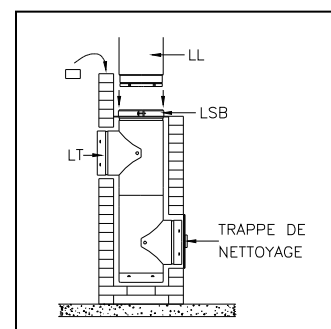


Fig. 3

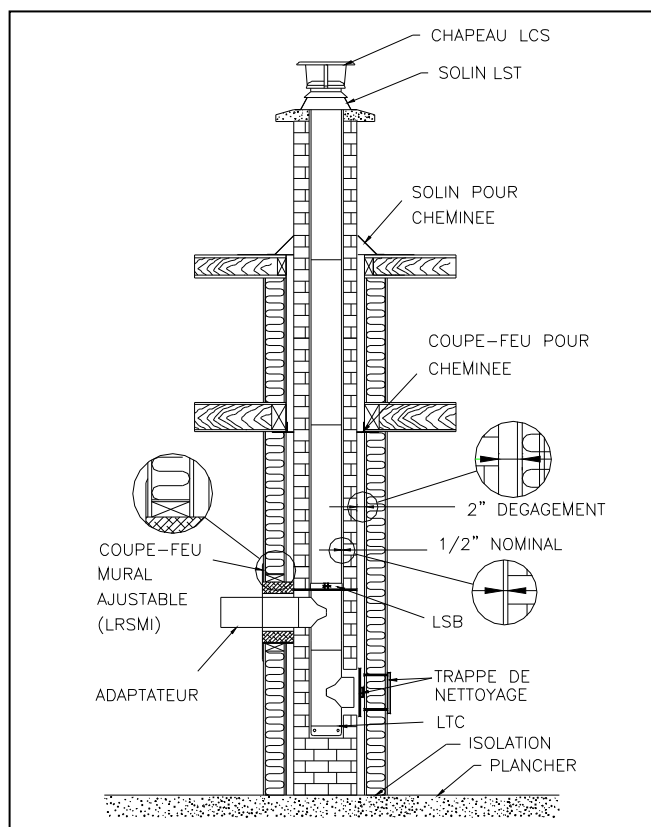


Fig. 4 – Installation d'un conduit de tubage dans une nouvelle cheminée de maçonnerie intérieure

7. Fixer le capuchon de pluie (LCS ou LCC) sur le conduit.

8. **Installation du coupe-feu mural (LRSMI) pour la traverse d'un mur combustible adjacent à la cheminée :**

- De l'intérieur, couper et charpenter une ouverture de 368 mm x 368 mm (14 1/2" x 14 1/2") dans le mur combustible que l'évent doit traverser.
- Ajuster la longueur du coupe-feu mural (LRSMI) selon l'épaisseur du mur et bloquer les deux sections ensemble avec les trois (3) vis à métal fournies.

ATTENTION: Assurez-vous que le coupe-feu mural (LRSMI) soit en contact avec la cheminée sinon, il pourrait y avoir surchauffe des combustibles avoisinants.

- Faire glisser le coupe-feu mural (LRSMI) sur la longueur et le fixer au mur intérieur à l'aide des quatre (4) vis fournies (fig. 6).

Note: L'espace libre entre les quatre coins du coupe-feu mural et la charpente du mur peut être rempli d'isolant de fibre de verre.

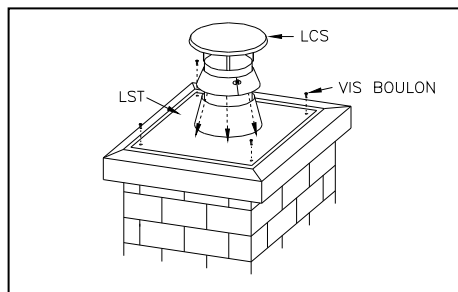


Fig. 5

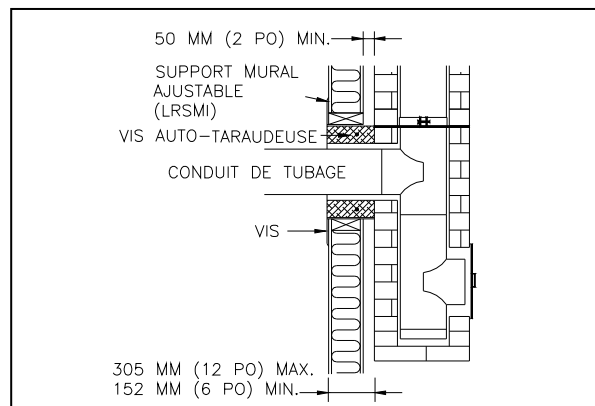


Fig. 6

▪ **TUBAGE D'UNE CHEMINÉE EXISTANTE (fig. 7) :**

1. À la base de la cheminée de maçonnerie, construire une base en matériau non-combustible qui supportera le conduit de tubage.

Note: Pour des installations de moins que 30 pi., vous pouvez supporter le conduit de tubage à partir du support supérieur (LST).

2. Fixer le té (LT) à la première longueur. Pour ce faire, insérer le coupleur mâle de la longueur vers le bas dans le coupleur femelle du té (fig. 2 page 5).
3. La sortie horizontale peut être enlevée pour faciliter la descente du conduit dans la cheminée.
4. Pour descendre le conduit dans la cheminée, nous suggérons l'utilisation d'un câble et d'un crochet fixé à l'embouchure du té (LT). Assurez-vous que le câble soit à l'extérieur du conduit pour être en mesure d'ajouter des longueurs tout en descendant l'assemblage (fig. 10). Ajouter des longueurs (LL) jusqu'à ce que le conduit dépasse de 10" la cheminée de maçonnerie.
5. Fixer la plaque de support supérieur (LST ou LSA) sur le dessus de la cheminée à l'aide de vis à béton et/ou de ciment.

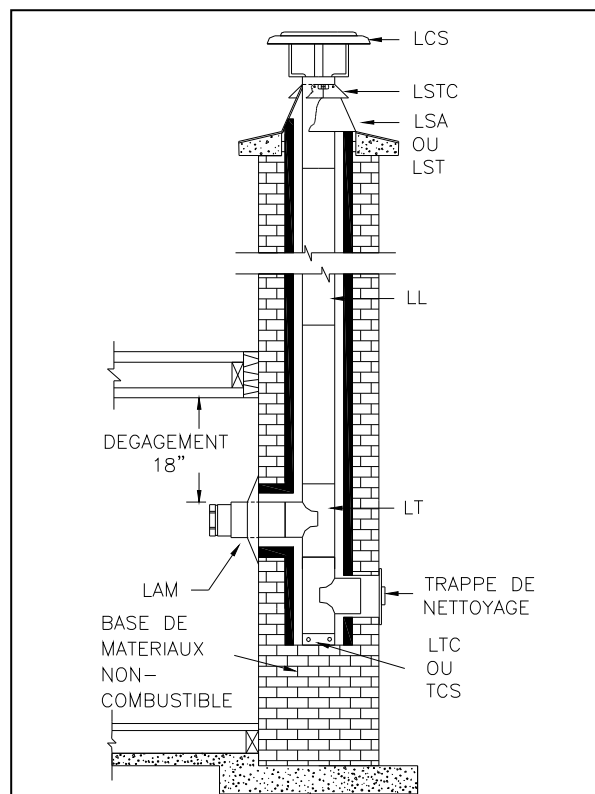


Fig. 7 – Tubage d'une cheminée existante

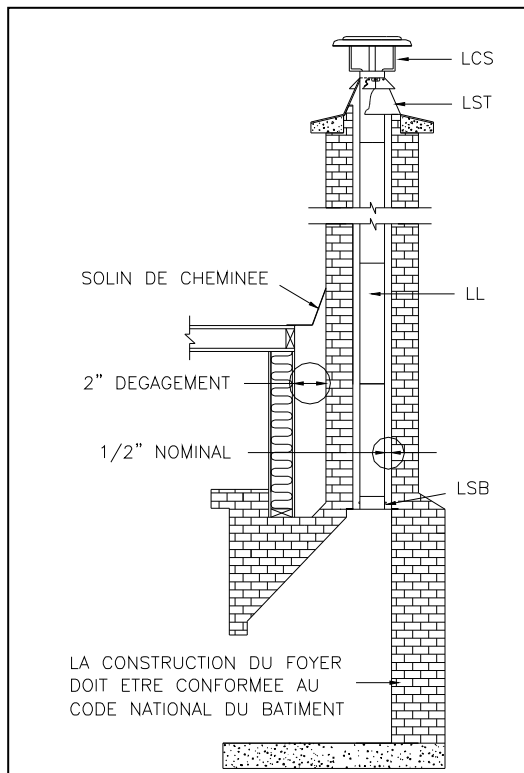


Fig. 8 – Installation d'un conduit de tubage dans un nouveau foyer

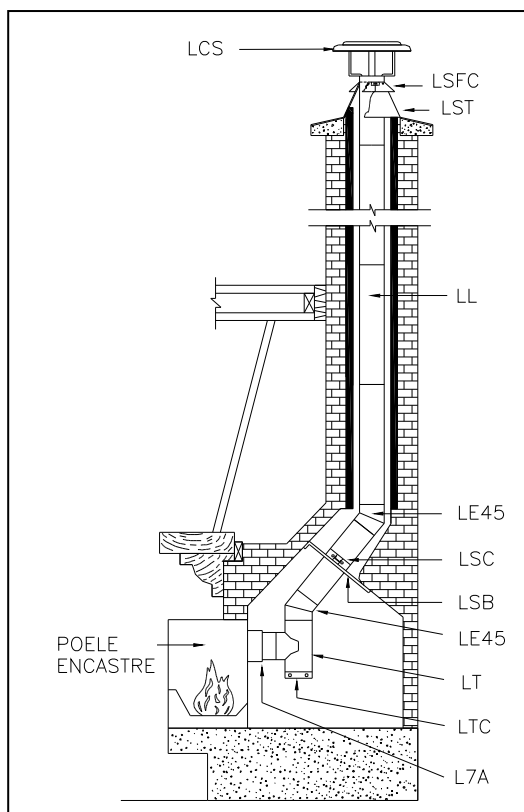


Fig.9 – Tubage d'un foyer existant

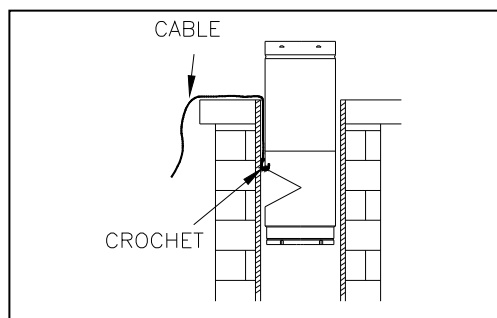


Fig. 10

6. Glisser le collet du support sur le conduit jusqu'à ce qu'il s'appuie sur la plaque de support (LSA) et l'ajuster autour du conduit en resserrant le boulon.
7. Fixer le capuchon pare-pluie (LCS ou LCC) sur le conduit.
8. À la base de la cheminée, insérer le manchon à maçonnerie (LMA) dans l'ouverture horizontale et le fixer au té (LT). Ensuite, ajuster le collet de l'adaptateur au mur de maçonnerie.

NOTE : S'assurer qu'un dégagement de 457 mm (18") est respecté entre tout conduit à paroi simple et tout combustible.

SUPPORT INTÉRIEUR

Un conduit de tubage utilisé dans un foyer devra être supporté à la partie supérieure de l'âtre par un support intérieur (LSB).

▪ TUBAGE D'UNE NOUVELLE CHEMINÉE (fig. 8)

- Fixer la plaque support sur la partie supérieure de l'âtre du foyer.
- Procéder à l'érection du conduit tel que décrit précédemment.

▪ FOYER EXISTANT (fig.9)

- Procéder à l'érection du conduit tel que décrit précédemment (voir "tubage d'une cheminée existante"). Avec le conduit suspendu dans la cheminée, positionner le support intérieur (LSB) et marquer sa position sur le conduit.
- Retirer la plaque support et fixer le collet du support sur le conduit vis-à-vis la marque.
- Fixer le support de soutien à l'aide de ciment ou de boulons et laisser reposer le conduit sur celui-ci à l'aide du collet.
- Continuer le raccordement du conduit à votre poêle.

CHEMINÉES SÉCURITÉ INTERNATIONAL LTÉE

CHEMINÉE RÉSIDENIELLE ET TUYAUX D'ÉVACUATION

GARANTIE LIMITÉE À VIE

LA GARANTIE

La garantie limitée à vie de Cheminées Sécurité International Ltée (CSIL) assure que votre cheminée résidentielle ou votre tuyau d'évacuation est libre de tout défaut de matériaux ou fabrication au moment de sa fabrication. Cette garantie limitée à vie inclut toutes les composantes à l'exception des chapeaux. Après installation, si le matériel ou la fabrication des composantes fabriquées par CSIL s'avère défectueuses pendant la période de garantie limitée à vie et que le produit est toujours installé à son emplacement d'origine, CSIL effectuera, à sa discrétion, le remplacement des composantes garanties. CSIL se réserve le droit de remplacer les composantes garanties avec un produit équivalent et le remplacement des composantes doit être effectué en accord avec les recommandations de CSIL. Si le remplacement s'avère commercialement impraticable, CSIL remboursera, à sa discrétion, le prix d'achat au détail ou le prix d'achat du marchand/distributeur du produit CSIL, tel qu'applicable. Le coût de la main d'œuvre pour remplacer les composantes n'est pas inclus. IL EXISTE DES EXCLUSIONS ET DES LIMITATIONS à cette garantie limitée à vie tel que stipulé ci-dessous.

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA COUVERTURE

La couverture de la garantie débute à la date d'installation du produit. Dans le cas d'une construction neuve, le début de la couverture commence à la date d'occupation des lieux ou six mois après la date de vente du produit par un marchand/distributeur LHP indépendant, selon la première éventualité. La garantie commence au plus tard 24 mois suivant la date de livraison du produit par CSIL indépendamment de la date d'installation ou d'occupation.

EXCLUSIONS ET LIMITATIONS

Cette garantie limitée à vie s'applique uniquement si le produit est installé aux États-Unis ou au Canada et seulement s'il est utilisé en fonction de l'application pour laquelle il a été conçu et destiné. Le produit doit être entretenu conformément aux instructions qui accompagnent le produit. Le produit doit avoir été installé selon les normes en bâtiment applicables et les lois et règlements en vigueur localement.

Cette garantie n'est pas transférable et s'applique au propriétaire d'origine seulement. Le produit doit avoir été acheté chez un fournisseur CSIL autorisé et une preuve d'achat doit être fournie. CSIL sera responsable du remplacement des pièces de l'évent et/ou de la cheminée résidentielle considérées défectueuses pour les périodes suivantes:

Chapeaux – Remplacement sans frais pour cinq ans à compter de la date d'installation, exclu la main d'œuvre

Composantes (exclu les chapeaux et la main d'œuvre) –

Années 1-10 – Remplacement de toutes les composantes.

Années 11-15 – Remplacement à 75% de rabais du prix de détail effectif au moment du remplacement (25% du prix de détail payé par le client).

Années 16 + – Remplacement à 50% de rabais du prix de détail effectif au moment du remplacement (50% du prix de détail payé par le client).

CSIL ne sera pas responsable de: (a) dommages causés par l'usure normale, corrosion par l'air salin, accident, émeute, feu, inondation ou catastrophe naturelle; (b) dommages causés par l'abus, négligence, mauvais usage, ou altération ou réparation non-autorisée du produit qui affecte sa stabilité ou performance. (Le produit doit être sujet à un usage normal avec des combustibles autorisés tels que décrits dans le manuel d'opération fourni avec le produit. Lorsqu'applicable, les produits combustibles avec des caractéristiques de combustion anormales, incluant mais sans limiter les combustibles tels que bois de rivage marin, contreplaqué et autres produits de bois utilisant un agent de liaison (colle), peuvent brûler à des températures excessives et peuvent causer des dommages au produit ou causer un mauvais fonctionnement); (c) dommages causés par manque d'entretien selon les instructions fournies avec le produit; (d) dommages, réparations ou mauvais rendement résultant d'une installation ou d'une application inadéquate du produit.

Cette garantie limitée à vie couvre seulement les pièces et la main-d'œuvre tel que stipulé dans la présente. CSIL n'est responsable, en aucun cas, pour des matériaux, composantes ou construction qui ne sont pas fournis ou fabriqués par CSIL ni pour la main-d'œuvre nécessaire à l'installation, réparation ou pour le retrait de tels matériaux, composantes ou construction. La responsabilité intégrale de CSIL est limitée au prix d'achat de ce produit. CSIL n'est responsable, en aucun cas, pour des matériaux, composantes ou construction qui ne sont pas fournis ou fabriqués par CSIL ni pour la main-d'œuvre nécessaire à l'installation, réparation ou pour le retrait de tels matériaux, composantes ou construction. Les coûts additionnels associés aux services publics dus au mauvais fonctionnement ou défaut de l'équipement ne sont pas couverts par cette garantie. Toutes les composantes de remplacement ou nécessaire pour la réparation seront livrées FAB du centre de distribution CSIL le plus près.

LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ

Il est expressément entendu et compris que la seule obligation de CSIL ainsi que le recours exclusif de l'acheteur sous cette garantie, ou toute autre garantie, expresse ou implicite, ou de contrat, délit, ou autrement, sera limitée au remplacement, réparation, ou remboursement tel que stipulé dans la présente.

En aucun cas CSIL ne sera responsable d'incidents ou dommages conséquents causés par un ou des défauts du produit, si tel dommage se produit ou est découvert avant ou après le remplacement ou la réparation et si tel dommage est causé par la négligence de CSIL. CSIL n'a pas fait et ne fait pas de représentation ou garantie de forme particulière ou de cause et il n'y a pas de condition de forme tacite pour une utilisation particulière.

CSIL ne fait aucun autre énoncé de garantie sauf tel qu'énoncé dans cette garantie limitée à vie. La durée de la garantie tacite est limitée à la durée de l'énoncé de cette garantie.

Nul n'est autorisé à changer cette garantie limitée à vie ou à créer pour CSIL toute autre obligation ou responsabilité en rapport à ce produit. Certains états et provinces n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation de dommages circonstanciels ou conséquents alors, les limitations ou exclusions ci-dessus pourraient ne pas s'appliquer à vous. Les provisions de cette garantie limitée à vie sont en plus de, et non une modification de, ou soustraction de quelque garantie légale et autres droits et recours fournis par la loi.

INVESTIGATION DES RÉCLAMATIONS CONTRE GARANTIE

CSIL se réserve le droit d'enquêter sur tous types de réclamations contre cette garantie limitée à vie et de décider, à sa seule discrétion, de la méthode de règlement.

Pour être éligible aux bénéfices et avantages décrits dans cette garantie limitée à vie, l'appareil doit être installé et réparé par un entrepreneur agréé autorisé par CSIL. Contactez CSIL à l'adresse stipulée afin d'obtenir une liste des marchands et distributeurs autorisés. **CSIL ne sera responsable, en aucun cas, des travaux sous garantie effectués par un entrepreneur qui n'est pas autorisé sans avoir obtenu, préalablement, le consentement écrit de CSIL.**

COMMENT ENREGISTRER UNE RÉCLAMATION CONTRE GARANTIE

Afin qu'une quelconque réclamation sous cette garantie soit valide, vous devez contacter le marchand/distributeur CSIL duquel vous avez acheté le produit. Si vous ne pouvez localiser le marchand/distributeur, vous devez aviser CSIL par écrit. CSIL doit être avisé par écrit à l'intérieur d'un délai de 90 jours de la date du défaut. Les avis devraient être dirigés au Département de la garantie de Cheminées Sécurité International Ltée au 2125 Monterey, Laval, QC, H7L 3T6.